



PROCES – VERBAL

**de la séance du Conseil des Suisses de l'étranger
du 27 mars 2010, de 09.00 à 17.00 heures
au siège de l'Union postale universelle, Berne**

ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum
2. Procès-verbal de la séance du 7 août 2009
3. Rapport du président
4. *SwissCommunity* – Présentation
5. Suisses en Afrique du Sud - Présentation
6. Forum actualités
7. Renforcement du CSE – Election/Compétences
8. Loi sur les Suisses de l'étranger
9. Avenir des Cours d'introduction aux études universitaires en Suisse
10. Congrès des Suisses de l'étranger 2010 – Présentation
11. Rapport annuel 2009
12. Comptes 2009
13. Budget 2010
14. Utilisation de l'identité visuelle de l'OSE
15. Election d'un membre de l'intérieur du CSE
16. Reconnaissance d'associations suisses à l'étranger
17. Divers

Les points de l'ordre du jour ont été traités dans l'ordre suivant: 1, 2, 3, 4, 5, 6 - déjeuner – 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17

Le président, Jacques-Simon Eggly, souhaite la bienvenue aux participants. Il salue les présidents d'honneur Georg Stucky et Jean-Jacques Cevey ainsi que le représentant du DFAE Jean-François Lichtenstern. Il se félicite également de la présence de représentants du Parlement Thérèse Meyer-Kaelin, Hans Kaufmann et André Reymond ainsi que de l'ancien parlementaire Yves Guisan. Il souhaite spécialement la bienvenue à Monsieur Pascal Clivaz, directeur des finances et de la stratégie de l'Union postale universelle. Se sont excusés le président d'honneur Walther Hofer, l'ambassadeur Markus Börlin et le conseiller national Antonio Hodgers.

Monsieur Clivaz salue les participants au nom de l'Union postale universelle, une organisation intergouvernementale dont le siège est à Berne et qui compte 190 Etats membres et 250 collaborateurs des plus diverses nations. Il se réjouit beaucoup que les délégués du Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) venus du monde entier se retrouvent dans cette salle. L'Union postale universelle a pour tâche de stimuler la communication internationale, d'élaborer des conventions et, ce faisant, aborde aussi les domaines de la formation et de la santé. Il mentionne que, peu avant la séance du CSE, le secrétaire général de l'ONU Ban Ki Moon s'est exprimé dans cette salle. Au nom du directeur de l'Union postale universelle Edouard Dayan, Monsieur Clivaz souhaite à l'Assemblée une séance fructueuse.

Il n'y a aucune remarque concernant l'ordre du jour.

Monsieur Eggly propose comme scrutateurs Theres Prutsch, Rolf B. Schudel et Reinhard Süess.

1. Constatation du quorum

Le Conseil compte 130 membres ayant le droit de vote dont 80 sont présents au début de la séance. Le quorum exigé (un tiers, ou 44 voix) est donc atteint et l'Assemblée peut délibérer valablement.

Monsieur Eggly rappelle qu'un recours a été déposé contre l'élection de Monsieur Max Ruh comme délégué du Chili. Ce recours a été rejeté à l'unanimité par le Conseil lors de sa séance du 7 août 2009 et l'élection de Monsieur Ruh a été confirmée.

Monsieur Wyder rappelle que l'élection a été contestée parce que Monsieur Ruh n'habite pas dans le pays à représenter. Toutefois une règle adoptée par le Conseil permet que, dans des cas d'exception, un délégué puisse avoir son domicile en Suisse si aucune personnalité adéquate n'a pu être trouvée dans le pays même. L'élection avait été attaquée par une société associée qui, en raison d'une minorité de membres de nationalité suisse, n'a pas le droit de vote. Les membres des sociétés chiliennes ayant le droit de vote s'étaient prononcés pour l'élection de Monsieur Ruh. L'autorité de surveillance demande au CSE de prendre position et d'examiner encore une fois le recours.

Le Conseil des Suisses de l'étranger confirme à l'unanimité le rejet du recours et donc l'élection de Monsieur Max Ruh comme délégué du Chili au CSE.

2. Procès-verbal de la séance du 7 août 2009

Le procès-verbal a été envoyé aux membres du Conseil le 28 septembre 2009. Il ne fait l'objet d'aucune remarque.

Le président déclare donc qu'il est accepté et remercie la rédactrice.

3. Rapport du président

Monsieur Eggly aborde notamment les points suivants dans son rapport:

- Information/communication – « Revue Suisse » et swissinfo
- Formation
- Libre circulation des personnes
- Développement de l'OSE à moyen terme

*Pour la teneur exacte du rapport du président, prière de se référer au document écrit (**document R-2010/3**).*

Monsieur Süess, élu membre du conseil du public de swissinfo, demande instamment aux membres présents de faire de swissinfo leur page d'accueil sur Internet. Swissinfo offre tout ce qui est important pour les Suisses de l'étranger. Swissinfo a des opinions fondées sur l'actualité suisse et soutient l'image de la Suisse à l'étranger. Il espère vivement que le CSE et tous les Suisses de l'étranger soient prêts à soutenir swissinfo.

Madame Baccaunaud souligne l'importance de swissinfo non seulement pour les Suisses de l'étranger, mais aussi pour l'étranger où swissinfo présente une image correcte de la Suisse et combat les clichés. L'étranger a besoin d'informations sur la Suisse et swissinfo présente toutes les facettes et points de vue. Madame Baccaunaud se demande comment la Confédération peut faire fi du soutien que lui fournit une plate-forme aussi importante.

Madame Violet souligne elle aussi que les Suisses doivent pouvoir compter sur une bonne information. Swissinfo est souvent mieux informé que la presse suisse, en particulier en ce qui concerne les Etats-Unis. Il est inacceptable que le budget de swissinfo soit réduit.

Monsieur Stern aimerait éviter que l'on établisse des liens trop étroits entre swissinfo et les Suisses de l'étranger. Ces derniers ont la « Revue Suisse » alors que swissinfo est accessible à tout le monde. Monsieur Stern trouve que l'OSE ne doit pas trop se tenir aux côtés de swissinfo.

Pour Monsieur Eggly, swissinfo est une autre offre précieuse à côté de la « Revue Suisse ». C'est pourquoi le CSE devrait se montrer solidaire avec swissinfo. En outre, swissinfo a un public international et du soutien dans la politique suisse. Il ne s'agit pas de juger si les structures actuelles de swissinfo sont adéquates, mais d'assurer que l'offre reste garantie et puisse atteindre ses buts. Pour le CSE, la « Revue Suisse » est prioritaire.

Monsieur Schwendimann relève que d'une part la Suisse subit depuis quelque temps une détérioration de son image mais que d'autre part la marque Suisse vaut de l'or. Il signale le projet Swissness qui est en cours d'élaboration depuis l'automne et demande qui est à l'origine de cette idée. Monsieur Schwendimann propose de forger des coalitions entre le projet Swissness et swissinfo.

Monsieur Begey remarque que les interviews de compatriotes à l'étranger, sur des thèmes d'actualité, effectués au téléphone par les journalistes de swissinfo, ont un impact fort sur les membres de la colonie et que la possibilité de donner son avis sur les événements montre à tout suisse qu'il peut donner sa position, réagir sur des articles. Monsieur Begey trouve que cela donne de la vie et souhaite que ces interviews puissent perdurer.

Monsieur McGough souligne qu'on ne dispose pas d'assez d'argent pour swissinfo et d'autres affaires et demande si les moyens disponibles ne devraient pas être employés exclusivement pour les Suisses de l'étranger et non dans d'autres buts comme swissinfo. Il se déclare toutefois d'accord avec toutes les propositions.

Monsieur Brulhart a constaté, aux Jeux Olympiques de Vancouver, que Présence Suisse était le canal prépondérant de communication et principal diffuseur de l'image de la Suisse. Il demande si l'OSE collabore avec Présence Suisse, comment Présence Suisse est financée et si l'OSE ne pourrait pas bénéficier d'une partie des fonds.

Monsieur Dürr constate que la Suisse disparaît lentement de l'image de l'opinion publique mondiale et si elle y apparaît, c'est de façon négative. Cette évolution aura tôt ou tard des conséquences économiques. Toutes les organisations apparaissent ponctuellement pour disparaître ensuite. Il n'y a pas de présence permanente. En Suisse, on n'a pas assez conscience de l'existence des Suisses de l'étranger et on ne sent pas les effets négatifs à l'étranger. La volonté politique pour ce faire fait défaut. Il est nécessaire de pratiquer intensivement en Suisse du lobbying et du travail journalistique.

Monsieur Kaufmann fait remarquer qu'en politique, il s'agit toujours d'argent de sorte que les priorités sont souvent mal fixées. Mais avec de petits montants, on peut déjà faire beaucoup pour les Suisses de l'étranger. Il faudrait que les parlementaires voient avec d'autres yeux la « Revue Suisse » et

swissinfo. Beaucoup redoutent qu'il puisse en résulter des moyens de communication officiels. Il faudrait prendre ces craintes au sérieux. En ce qui concerne le projet Swissness, il s'agit de protéger des produits suisses. Il faut toutefois faire preuve de prudence, car de nombreux produits ne peuvent plus être considérés comme purement suisses.

Monsieur Küng demande une discussion fondamentale sur la Suisse à l'étranger. L'OSE représente les intérêts de tous les Suisses de l'étranger. Pour ce faire, elle doit savoir ce qu'elle veut, alors elle pourra atteindre ses objectifs. OSE, Présence suisse, projet Swissness, swissinfo: toutes les activités ainsi que les moyens utiles doivent être liés. Il faut travailler concrètement et employer les ressources de manière ciblée.

Monsieur Eggly soutient l'idée de se faire une image globale de toutes les activités pour les Suisses de l'étranger. Egalement pour les motifs évoqués par Monsieur Küng, il est nécessaire d'élaborer une loi sur les Suisses de l'étranger.

Selon Madame Fenske il faudrait éviter les doubles emplois entre swissinfo et la Revue Suisse. Cela permettrait de faire quelques économies.

Monsieur Wyder fait remarquer, concernant la question de Monsieur Brulhart, que le budget de Présence suisse a subi des réductions. Cet organisme reste présent à des expositions internationales et à de grandes manifestations sportives. Sinon ses possibilités d'action ont fortement diminué. Des contacts ont été pris entre Présence suisse et l'OSE. Monsieur Wyder répond à la question de Monsieur Küng qu'il existe un rapport sur la coordination des activités sur la propagande nationale, mais que la coordination est plutôt bloquée.

Monsieur Lichtenstern revient sur la question de l'information des Suisses de l'étranger relevée par le président et souligne que le lancement de la version online de la « Revue Suisse » a soulevé moins de difficultés auprès du DFAE que de l'OSE. La vague redoutée de réclamations n'a pas eu lieu. La version online vise à réaliser des économies, à moderniser l'offre ainsi qu'à gérer de façon plus efficace des adresses électroniques dans les représentations. A long terme, c'est la bonne voie pour une communication rapide et cela présente de nombreux avantages. Il sera bientôt temps de faire une évaluation et on examinera objectivement s'il est possible de revenir à six numéros. Mais la situation financière pourrait aussi exiger d'autres mesures et des solutions novatrices, comme par exemple un prix d'abonnement ou des contributions volontaires. Mais l'information des Suisses de l'étranger n'a jamais été remise en question. Elle pourrait d'ailleurs être un élément de la loi sur les Suisses de l'étranger à laquelle la cheffe du DFAE est favorable. Monsieur Lichtenstern se félicite des bonnes relations entre le Service des Suisses de l'étranger et l'OSE qui est son interlocuteur privilégié. Il constate que de nombreux parlementaires soutiennent les intérêts des Suisses de l'étranger. Il en veut pour preuve l'Intergroupe parlementaire « Suisses de l'étranger » ainsi que les initiatives, postulats et motions déposés au Parlement, qui sensibilisent l'opinion publique sur les questions des Suisses de l'étranger. Le Service des Suisses de l'étranger suit avec grand intérêt les développements, en particulier en ce qui concerne le renforcement du rôle du CSE, la loi fédérale et *SwissCommunity*.

Monsieur Eggly remercie Monsieur Lichtenstern de ses explications. Il relève qu'en ce qui concerne la « Revue Suisse », l'OSE est moins optimiste. Il soumet au CSE le projet suivant de résolution:

« Le Conseil des Suisses de l'étranger demande aux autorités fédérales d'inscrire au budget 2011 des moyens financiers destinés à l'information des Suisses de l'étranger suffisants pour que la Revue Suisse puisse de nouveau paraître six fois par année, en accord avec les promesses faites. »

Le Conseil approuve la résolution « Revue Suisse » à l'unanimité.

En outre un projet de résolution concernant swissinfo est soumis au Conseil:

« Le Conseil des Suisses de l'étranger considère la plate-forme multimédia swissinfo indispensable aussi bien sous l'aspect de la perception de la Suisse au niveau international que sous celui de l'information de nos compatriotes à l'étranger. Il demande à la Confédération et à la SSR de respecter le partage paritaire de la composante internationale du service public prévu dans la LRTV. »

Le Conseil approuve la résolution swissinfo à l'unanimité.

4. *SwissCommunity* - Présentation

Lors du Congrès des Suisses de l'étranger qui s'est tenu en 2009 à Lucerne, la création de la plate-forme online *SwissCommunity* a été annoncée. Madame Rustichelli, cheffe de la communication de l'OSE, présente un prototype de la Community. Les buts de la Community sont d'établir des relations entre les Suisses de l'étranger et de renforcer les liens avec la Suisse, d'informer, de faire de la promotion et de faire mieux connaître les tâches et les objectifs de l'OSE. Diverses rubriques, dont les suivantes, doivent servir ces buts:

- pages des membres avec contacts, nouvelles, annonces, pages pour les délégués au CSE
- agenda pour des manifestations privées ou des sociétés
- information
- lien avec la « Revue Suisse » et swissinfo
- magazine online
- liens avec la Suisse par le moyen d'informations des cantons, de statistiques, d'informations politiques, formation, histoire, traditions
- multimédias avec des offres spéciales et des liens
- possibilités de publicité pour les entreprises et les sociétés
- possibilités de présentation pour les sociétés suisses à l'étranger

Madame Rustichelli souligne que *SwissCommunity* est un soutien et une aide pour les sociétés suisses à l'étranger et non une concurrence. Elle fait en outre savoir que la plate-forme occasionne des frais élevés et que, pour survivre, celle-ci doit pouvoir compter sur des partenariats et des contributions de sponsors. L'OSE est reconnaissante de pouvoir déjà compter sur l'appui de swissinfo, Suisse Tourisme, du DFAE, de la Chancellerie fédérale (vote électronique) et de Mediaparx (conception). Elle invite les délégués du CSE à faire connaître au Secrétariat les possibilités de sponsoring et de partenariat.

Madame Strassmann remarque que la Community couvre tous les domaines touchant les Suisses de l'étranger et demande pourquoi tous les moyens ne peuvent être réunis et investis pour *SwissCommunity*.

Monsieur Bolliger aimerait qu'on lui explique la différence entre SwissRoots et *SwissCommunity*.

Madame Rustichelli explique que SwissRoots s'adresse à toutes les personnes vivant aux Etats-Unis. *SwissCommunity* en revanche est une plate-forme seulement pour les Suisses de l'étranger.

Madame Eversdijk s'informe sur le respect de la protection des données.

Monsieur Hoffmann de Mediaparx assure que toutes les règles seront respectées. Les données sensibles seront codées lors de transmission et de plus enregistrées sur le serveur Internet.

Madame Rustichelli informe que des avocats collaborent au projet et que tout le contenu est analysé.

Comme les sponsors cherchent toujours des groupes-cibles, Monsieur Schwendimann propose de grouper dans la Community les Suisses de l'étranger par pays pour pouvoir proposer des groupes-cibles plus petits et plus concrets.

Monsieur Hoffmann trouve la proposition bonne et en prend note.

Madame Rustichelli signale aux participants que des cartes avec l'adresse Internet du prototype ont été distribuées et que le Secrétariat de l'OSE est à disposition pour répondre à toutes questions ou prendre note des opinions exprimées.

5. Suisses en Afrique du Sud - Présentation

Messieurs Müller et Schudel sont heureux de pouvoir présenter l'Afrique du Sud au CSE. Leurs explications portent sur les aspects suivants:

- le pays et ses habitants
- la communauté suisse
- les services consulaires
- comparaison Afrique du Sud / Suisse
- relations économiques
- clubs suisses en Afrique du Sud et autres organisations suisses
- des Suisses qui ont changé quelque chose en Afrique du Sud
- tourisme, sports, coupe du monde de football
- faiblesses / problèmes

Monsieur Setz se renseigne sur la criminalité.

Monsieur Schudel répond qu'il y a de la criminalité et qu'un voyage exige certaines mesures de précaution. Il ne faut pas afficher des signes de richesse et les appartements doivent être fermés à clés. La nuit il ne faut pas sortir dans Johannesburg. Sinon il n'y a pas de craintes à avoir.

Monsieur Reymond demande comment on pourra se rendre d'un stade à l'autre lors de la coupe du monde de football.

Monsieur Schudel conseille de louer une voiture, car les transports publics ne fonctionnent pas bien.

Monsieur McGough aborde la question des excédents dans les relations commerciales Suisse / Afrique du Sud.

Monsieur Müller explique que cela n'a pas de rapport avec le surendettement de l'Etat. L'Afrique du Sud doit pouvoir compter sur l'aide et les investissements internationaux.

6. Forum actualités

Monsieur Eggly explique que ce point de l'ordre du jour est ouvert à la libre discussion. Tout participant peut poser des questions, faire part de ses expériences et émettre des propositions. Toute intervention ne peut dépasser trois minutes. On n'abordera pas de sujets qui sont à l'ordre du jour.

Monsieur Knoblauch déclare que depuis la Seconde Guerre mondiale, la Suisse a fortement développé sa position économique. La Suisse intellectuelle en revanche a été négligée. La Suisse est en concurrence avec ses pays voisins. Ceux-ci ont beaucoup à offrir et la Suisse devrait faire davantage d'efforts.

Monsieur Guisan relève que la Suisse suit une politique peu cohérente. Vis à vis de problèmes qui restent toujours les mêmes, c'est le statu quo, qu'il s'agisse de la « Revue Suisse », de swissinfo, du secret bancaire ou de la Lybie. La politique budgétaire est également restrictive. On agit avec une prudence excessive. C'est inadéquat au vu du développement général. Il faut faire un effort culturel et financier.

Monsieur Reymond demande comment on pourrait sensibiliser les entreprises suisses à l'étranger pour qu'elles soutiennent davantage les écoles suisses à l'étranger.

Monsieur Widmer explique que le problème essentiel vient du fait qu'il n'y a plus de Suisses à la tête de nombreuses entreprises suisses. La gestion est toujours plus internationale et de ce fait les questions suisses n'ont plus la priorité. La révision de la loi sur les écoles suisses à l'étranger doit améliorer la situation. Il serait toutefois souhaitable que l'OSE lance un appel à la Confédération.

Monsieur Nüesch relève que l'OSE est peu connue au Paraguay. Il serait heureux de recevoir du Secrétariat davantage de matériel d'information. Actuellement, il rend visite aux sociétés suisses au Paraguay. Un sujet qui est régulièrement abordé est celui de la pratique restrictive s'agissant de la naturalisation des descendants d'immigrés suisses.

Madame Mastantuoni confirme qu'actuellement il faut prouver des liens étroits avec la Suisse pour avoir droit à un passeport suisse. L'OSE a pris position à ce sujet et estime que l'exigence de plusieurs visites en Suisse est inacceptable, car il en résulte une discrimination.

Monsieur Küng exprime son souci quant à l'image de la Suisse à l'étranger. On ignore la Suisse. L'OSE doit faire quelque chose pour corriger cela, par ex. décerner un prix des Suisses de l'étranger ou faire connaître des études de diplôme ou des artistes suisses à l'étranger.

Monsieur Eggly confirme que ces idées font actuellement l'objet de discussions et sont suivies.

Madame Michel déclare que le CSE accomplit un grand travail mais qu'il a été durement attaqué ces derniers mois. Elle cite un passage d'une Newsletter de l'UDC International, écrite par Monsieur Schudel et lui demande directement s'il est certain de siéger dans le bon organe et si les Suisses de l'étranger d'Afrique du Sud savent qu'il a écrit ces lignes.

Monsieur Eggly signale que chacun a le droit d'exprimer son opinion et que Monsieur Schudel ne doit répondre à des questions personnelles que s'il y est disposé.

Monsieur Schudel déclare qu'il a été élu membre du CSE pour l'Afrique du Sud pour la quatrième fois. Cela montre qu'il prend au sérieux les intérêts des Suisses d'Afrique du Sud. Il prend en revanche la liberté de dire ouvertement ce qu'il pense. Ce n'est pas un secret que l'UDC, plus grand parti en terme d'électeurs, est rejeté au sein du CSE et laissé de côté. Il espère qu'à l'avenir l'UDC sera davantage appelée à participer.

Monsieur McGough déclare qu'il est aussi membre de l'UDC. Mais dans le cadre du CSE, tout le monde est neutre par rapport aux partis politiques.

Madame Strassmann demande comment il faut procéder pour demander un passeport biométrique.

Madame Mastantuoni répond que le passeport biométrique doit d'abord être demandé à une représentation. Mais la procédure n'est pas encore bien claire et il y a encore des problèmes à résoudre.

Monsieur Schembri confirme que, selon les informations de l'ambassade, il doit prendre l'avion pour Rome pour renouveler son passeport.

Monsieur Widmer propose d'accueillir dans *SwissCommunity* des Suisses célèbres.

Monsieur Knoblauch aimerait savoir ce que les Suisses de l'étranger attendent vraiment du CSE. Il est difficile d'obtenir des réponses. Il demande si l'on a fait une enquête à ce sujet.

Monsieur Wyder répond que des enquêtes sectorielles ont été faites à l'occasion. Swissinfo en fait régulièrement. Mais une enquête globale n'a pas été effectuée. Il en résulterait probablement une collecte impressionnante d'idées, mais qui seraient difficiles à mettre en pratique. Par principe, ce sont les besoins de la majorité qui doivent être pris en compte et discutés au sein du CSE.

Monsieur Lengsfeld connaît le même problème que Monsieur Knoblauch et propose d'ouvrir par l'intermédiaire de *SwissCommunity* une adresse électronique pour savoir ce qui touche les Suisses de l'étranger.

Monsieur Vuillemin déclare que la plupart des Suisses de l'intérieur ont une fausse idée des Suisses de l'étranger. On en reste toujours à l'idée des Suisses émigrés il y a 30 ans qui ne connaissent plus leur patrie. Or, l'expatrié d'aujourd'hui est jeune, reste quelques années à l'étranger et ne veut pas perdre le contact. Il faut dépoussiérer l'image des Suisses de l'étranger, les Suisses de l'intérieur doivent comprendre que les choses ont changé. C'est la seule façon de parvenir à une meilleure politique touchant les Suisses de l'étranger.

Monsieur Fankhauser relève qu'à Saint-Domingue ce sont essentiellement des Suisses de l'étranger âgés qui vivent et que leurs problèmes touchent l'AVS, l'AI et les caisses de pension. Ils devraient pouvoir compter sur l'ambassade mais n'en reçoivent aucune aide. C'est pourquoi le Club suisse a créé une organisation dotée d'une caisse-maladie collective et d'un helpdesk. Personne ne connaît

l'ambassadeur, c'est lui-même qui est là pour les Suisses de l'étranger. Il demande que l'on tienne également compte de tels problèmes.

Monsieur Lichtenstern promet de suivre cette affaire.

7. Renforcement du CSE – Election/Compétences

et

8. Loi sur les Suisses de l'étranger

Monsieur Eggly fait savoir (*documents R-2010/4 et R-2010/5*) que, à la suite du rejet de l'initiative Sommaruga et de la motion Fehr par le Parlement, un groupe de réflexion placé sous la direction de Thérèse Meyer-Kaelin a été constitué, qui est composé de membres du CSE, de parlementaires et de personnalités proches des intérêts des Suisses de l'étranger.

Madame Meyer-Kaelin explique que le groupe de réflexion a cherché un modèle qui permettrait de placer la représentation politique des Suisses de l'étranger sur une base plus solide. Le groupe de réflexion propose de renforcer le CSE. Cela implique que ses membres devraient être élus démocratiquement. Auraient le droit de vote tous les Suisses de l'étranger inscrits sur un registre électoral. Une élection démocratique sur la base d'un dépôt de candidatures serait possible par vote électronique. Les organisations faitières et sociétés suisses à l'étranger seraient appelées à participer directement à la procédure en apportant leur soutien aux candidats et en organisant des campagnes électorales. A l'avenir, le CSE devrait être soutenu financièrement par la Confédération. Il devrait être consulté sur toutes les questions touchant les Suisses de l'étranger. Il résulte de toutes ces considérations qu'une meilleure représentation politique des Suisses de l'étranger doit se fonder sur une loi qui régit tous les domaines touchant les Suisses de l'étranger. Aujourd'hui tous les départements sont compétents pour une question ou l'autre. Il en résulte que les Suisses de l'étranger n'ont pas de priorité ni de poids et que les synergies possibles ne sont pas exploitées. Madame Meyer-Kaelin informe que le Comité de l'OSE a accepté les propositions du groupe de réflexion et que la conseillère fédérale Calmy-Rey est favorable au projet d'une loi sur les Suisses de l'étranger.

Madame Michel précise que la veille de la séance du CSE, les responsables des organisations faitières se sont réunis et ont également discuté de ce sujet. Il y a encore de nombreuses questions ouvertes, mais du fait de la modification du mode d'élection, le CSE y gagne en prestige et en légitimation et il sera mieux pris conscience de son rôle.

Monsieur Reymond remercie pour les propositions. Au Parlement, ce sera difficile dès qu'il sera question du financement. Les coûts doivent pouvoir être établis clairement.

Monsieur Guisan est sur le fond d'accord avec le mode d'élection proposé, mais il trouve les idées ambitieuses et se demande si elles sont réalistes. Il souhaite que l'on trouve une formule qui engage également les organisations faitières et les sociétés suisses et leur donne un rôle effectif.

Monsieur Brulhart sait que de nombreux Suisses de l'étranger ne votent pas en Suisse. Ce groupe serait exclu. Il souhaite que l'on trouve une meilleure solution sur une base plus large.

Madame Aaroe demande que l'on explique la partie de phrase indiquant qu'il n'y a pas d'obligation spécifique de consultation.

Madame Meyer-Kaelin déclare qu'un décompte des coûts a été établi. Il faut compter quelque CHF 600'000.- par an. Les sociétés suisses auraient pour l'élection un rôle plus important qu'aujourd'hui. Il s'agirait de trouver des candidats et de les soutenir. En ce qui concerne la base d'électeurs, chacun peut se faire inscrire sur un registre électoral et participer à cette élection.

Monsieur Aeschlimann précise que la proposition Sommaruga concernant des sièges au Parlement aurait coûté bien plus cher que le modèle du groupe de réflexion. Pour les organisations faitières et les sociétés suisses, la nouvelle procédure constituerait une chance.

Monsieur Lemeslif approuve, en tant que président de l'organisation faitière de France, le renforcement de la légitimité. Il se demande toutefois comment, dans les grands pays, on répartirait les membres selon les régions. En ce qui concerne le financement, il ne se fait pas trop de souci car aujourd'hui tous les membres du CSE viennent aux séances à leurs propres frais.

Monsieur Weil apprécie beaucoup le nouveau mode d'élection. Il est délégué au CSE représentant 14'000 Suisses en Israël. Mais au Club suisse ce sont quatre personnes qui l'ont élu.

Madame von Herten trouve la proposition très bonne, mais émet des réserves. On conteste la légitimité du CSE, mais aujourd'hui la pratique et le nouveau mode d'élection ne sont pas applicables. Il y a encore beaucoup de dur travail à faire.

Selon Monsieur Perrottet, les Suisses du Pérou n'ont pour la plupart aucune idée de l'OSE, ne savent pas qui il est, ni ce qu'il fait. Le problème principal est de motiver nos compatriotes pour qu'ils participent à l'élection et se portent candidat.

Madame Meyer-Kaelin estime que dans les grands pays comme la France, il faut maintenir la répartition par région. Elle trouve la remarque de Monsieur Perrottet très intéressante mais rétorque que le projet est très important pour les Suisses de l'étranger. Ils ont besoin d'être mieux connus dans le monde. Par ailleurs tout changement demande des efforts.

Monsieur Aeschlimann recommande de se concentrer sur le but et les avantages. Le but est de renforcer le CSE et donc de réévaluer le travail de chaque délégué. Il est clair que le modèle n'est pas encore prêt dans tous ses détails. Le CSE doit d'abord adopter le projet, ensuite le travail pourra se poursuivre.

Pour Monsieur McGough ce serait déjà un progrès si tous les pays élaient les délégués de la même façon.

Monsieur Küng déclare que l'OSE doit d'abord savoir ce qu'elle veut. Elle aurait besoin de démocratie et d'un mode électoral fondé. Mais cela ne la dispense pas d'examiner ce qu'elle est et ce qu'elle veut.

Monsieur Dürr trouve la nouvelle procédure bonne, mais voit encore des problèmes. La procédure est typiquement suisse et pas si facile à exporter à l'étranger. C'est un grand travail et bien des petites sociétés risquent d'être débordées. C'est pourquoi il faudrait trouver une procédure aussi simple que possible. Car il ne faut pas oublier que tout repose sur du travail bénévole.

Madame Etchart remarque une incompatibilité entre une procédure démocratique d'élection et le fait que les membres de l'intérieur continuent à être cooptés. Il faudrait aussi introduire une limite d'âge.

Monsieur Knoblauch craint que la légitimité ne soit que peu augmentée mais que le collège électoral soit encore plus petit que maintenant. C'est pourquoi il ne faudrait pas limiter l'accès au vote aux personnes inscrites sur un registre électoral. Il est en outre tout à fait dommage que les Clubs suisses soient écartés. L'OSE se base sur les sociétés suisses.

Monsieur Eggly fait remarquer que quelques responsables des organisations faitières sont présents et sont favorables au projet.

Monsieur Cevey relève qu'il y a des avantages et des inconvénients. Il est pourtant d'avis qu'il faut se battre pour ce projet. Car si l'on discute de toutes ces questions, c'est qu'il doit y avoir un problème de représentativité. Le CSE a encore un rôle plus important à jouer que celui qui lui est attribué aujourd'hui. Il rejette résolument l'idée d'une limite d'âge.

Madame Violet déclare qu'en Amérique aussi, l'élection se déroulerait sur de grandes distances. A son avis, les personnes qui sont actives dans une société sont aussi enregistrées sur un registre électoral. Ce serait donc les mêmes personnes qui s'engagent.

Monsieur Aeschlimann relève que les modèles des pays voisins présentent de grands inconvénients, sont onéreux et politisés. Le modèle proposé est relativement simple et sûr. Il assure les délégués du CSE qu'aucune décision ne sera prise sans leur accord et que toutes les étapes seront discutées.

Madame Meyer-Kaelin fait remarquer qu'en règle générale, les membres de l'intérieur sont élus, par exemple les parlementaires. Si la possibilité de coopter dérange, on peut renoncer à un droit de vote pour les membres de l'intérieur.

Par une grande majorité contre une voix et trois abstentions, le Conseil des Suisses de l'étranger décide de poursuivre le projet suivant:

- Elaboration d'une loi fédérale
- Définition des objectifs / principes de la politique touchant les Suisses de l'étranger
- Définition du rôle des institutions des Suisses de l'étranger
- Regroupement des compétences au sein de la Confédération

Le Conseil des Suisses de l'étranger décide par 68 voix contre 4 et 5 abstentions de poursuivre le projet suivant:

- Election directe des membres du CSE
- Electeurs = personnes inscrites sur un registre électoral
- Vote électronique

9. Avenir des Cours d'introduction aux études universitaires en Suisse

Monsieur Zimmermann rappelle qu'en 1962, le Conseil fédéral a reconnu que les étudiants venus des pays en développement avaient besoin de suivre des cours préparatoires aux études universitaires en Suisse. Les frais de ces cours étaient couverts par des contributions de la Confédération. Aujourd'hui les étudiants doivent payer pour deux semestres CHF 5000.-, ce qui est onéreux pour nombre d'entre eux. A la fin de 2007, avec le changement de secrétaire d'Etat, on a appris que l'on envisageait de supprimer les subventions fédérales à partir de 2012. Une lettre a été adressée au Conseil fédéral pour lui demander de maintenir les cours d'introduction aux études universitaires (CIUS). La solution n'est pas très coûteuse et elle est de bonne qualité. Une préparation linguistique et spécifique des étudiants de l'étranger continue à être nécessaire. Si le cours était supprimé, ce serait un fleuron qui viendrait à disparaître. En outre, deux interpellations ont été déposées au Parlement. Si la Confédération arrête de payer une contribution, l'existence du CIUS est menacée à moyen terme. Cet arrêt irait à l'encontre du processus de Bologne et la mesure devrait être considérée comme discriminatoire. Seraient désavantagés les Suisses de l'étranger et les jeunes des pays émergents. Il faut laisser chacun libre de venir étudier en Suisse. Si l'on ne trouve pas une solution, les cours devraient être arrêtés à la fin de 2011.

Monsieur McGough confirme que parmi les Suisses vivant en Hongrie, tous ne sont pas aisés. Si les subventions sont réduites, nombreux seront ceux qui ne pourront plus venir faire leurs études en Suisse.

Monsieur Eggly soumet au Conseil le projet suivant de résolution en vue de soutenir le CIUS:

« Le Conseil des Suisses de l'étranger s'oppose au démantèlement des Cours préparatoires aux études universitaires qui constituent un passage obligé pour beaucoup de jeunes Suisses de l'étranger qui souhaitent poursuivre leurs études en Suisse. Il fait appel à la Confédération et aux cantons afin qu'ils renoncent à la suppression de leurs contributions financières. »

La résolution est approuvée à l'unanimité.

10. Congrès des Suisses de l'étranger - Présentation

Monsieur Wyder renvoie aux documents envoyés (**documents R-2010/6a+b**). Le thème principal sera le renforcement du CSE. Mais on discutera donc aussi de l'élaboration d'une loi fédérale. Parmi les orateurs, on comptera notamment la conseillère nationale Meyer-Kaelin et la conseillère fédérale Calmy-Rey. Il est prévu des discussions détaillées dans des ateliers. Il y aura également au programme le lancement de *SwissCommunity* ainsi qu'une table ronde avec de jeunes parlementaires des

cinq principaux partis politiques. Le CSE se réunira dans la salle du Grand Conseil. Monsieur Wyder fait savoir que le canton et la ville de St-Gall se réjouissent d'accueillir cette manifestation et sont disposés à apporter leur aide. Le dimanche, il y aura une excursion. Les membres du CSE sont invités à participer au Congrès et à faire de la propagande pour notre rencontre auprès de leur communauté suisse.

Madame Fenske déplore que l'excursion mène en Allemagne, à l'île de la Mainau. Elle ne peut pas comprendre pourquoi on ne reste pas en Suisse. Elle boycottera l'excursion.

Madame Michel défend la proposition. Elle n'a encore jamais visité cet endroit et se réjouit d'y aller.

Monsieur Wyder ajoute que l'OSE a demandé conseil au partenaire touristique de la Suisse orientale et que celui-ci a recommandé l'île de la Mainau pour des raisons d'organisation. Mais on propose aussi une visite de la ville de St-Gall. Chacun peut choisir entre les deux excursions.

Madame Lyon-Villiger demande si l'ordre du jour est déjà fixé.

Monsieur Eggly répond que celui-ci sera fixé ultérieurement et que le Conseil sera consulté.

Monsieur Brulhart demande si une présentation de jeunes Suisses de l'étranger est de nouveau prévue.

Monsieur Vuillemin répond que la Fondation pour les jeunes Suisses de l'étranger a prévu de présenter en 2011 un film sur la fondation.

Monsieur Wyder ajoute que cette année également des jeunes Suisses de l'étranger du Service des jeunes seront présents.

11. Rapport annuel 2009

Le rapport annuel (*document R-2010/1*) est approuvé à l'unanimité.

12. Comptes 2009

Monsieur Jaccard renvoie aux *documents R-2010/2a+b* et explique que les chiffres du budget 2009 et du compte 2009 concordent pratiquement. Ce sont les recettes des annonces de la « Revue Suisse » qui occasionnent des soucis, car elles sont en baisse par rapport à l'année précédente. La « Revue Suisse » souffre de la réduction de six à quatre numéros.

Monsieur Lichtenstern comprend qu'une réduction de la cadence de parution puisse avoir des conséquences sur les annonces. Malgré tout, il doit y avoir encore d'autres raisons, comme la crise ou la perte des annonces de Soliswiss.

Monsieur Eggly précise que si la cadence de parution n'est pas le seul facteur, c'est pourtant le plus important.

Monsieur Jaccard fait savoir que l'organe de vérification des comptes PriceWaterHouseCoopers recommande l'approbation.

Le CSE approuve le compte 2009 à l'unanimité et donne décharge au Comité.

13. Budget 2010

Monsieur Jaccard présente le budget 2010 (*document R-2010/2c*) au CSE. 1/3 des recettes proviennent de subventions fédérales, 1/3 de prestations de services et de projets et 1/3 de charges d'exploitation compensées. Une petite part résulte de fundraising et de sponsoring. Pour ce qui est des dépenses, ce sont les salaires du personnel qui constituent la plus grande part, mais ils ne peuvent être réduits. Pour la « Revue Suisse », ont été budgétées les mêmes recettes qu'en 2009.

Le Conseil approuve le budget à l'unanimité.

14. Utilisation de l'Identité visuelle de l'OSE

Madame Rustichelli renvoie au **document R-2010/7** envoyé par courriel en novembre 2009, qui constitue une explication complémentaire au document Utilisation de l'identité visuelle de l'OSE. Il doit montrer quand et comment il faut utiliser celle-ci. Madame Rustichelli rappelle que le Secrétariat est à disposition pour répondre à toute question et que des publications doivent se faire en coordination avec celui-ci. Des opinions personnelles doivent être déclarées comme telles.

Madame Fenske mentionne qu'elle aimerait imprimer elle-même des cartes de visite mais qu'elle ne peut ouvrir certaines données. Elle souhaite recevoir les documents comme données Word.

Madame Rustichelli fera le nécessaire.

15. Election d'un membre de l'intérieur du CSE

Sur la base du **document R-2010/8**, il y a lieu de procéder à l'élection d'un membre de l'intérieur pour occuper le siège encore vacant. Le Comité propose au CSE Madame Anita Fahrni. Madame Fahrni siège au Comité de Helvetas et par ses propres expériences, elle a déjà d'étroits contacts avec des Suisses de l'étranger.

Le CSE élit Madame Fahrni à l'unanimité.

Madame Fahrni se réjouit de cette collaboration et remercie pour son élection.

16. Reconnaissance d'associations suisses à l'étranger

Il n'y a pas de demande de reconnaissance.

17. Divers

Monsieur Guisan déclare qu'il est toujours plus difficile de trouver des membres du CSE qui parlent allemand ou français. Souvent la troisième génération ne parle que l'anglais. Il propose qu'à titre exceptionnel on puisse parler anglais au Conseil et que quelqu'un pourrait traduire brièvement. Il ne s'agit pas d'occasionner des frais de traduction.

Monsieur Eggly fait savoir que le Comité se préoccupe depuis longtemps de cette question et la prend très au sérieux. Il est actuellement exclu d'introduire l'anglais comme langue officielle. Les langues de travail restent l'allemand et le français. Le Comité propose qu'un membre du CSE puisse s'exprimer en anglais exceptionnellement et que l'intervention soit brièvement traduite par quelqu'un du Comité.

Monsieur Weil se déclare convaincu que l'anglais deviendra langue officielle. Précisément dans la foulée de la démocratisation du CSE, l'anglais devrait être accepté.

Monsieur Lardi rappelle que pour devenir suisse, on doit maîtriser une langue nationale.

Monsieur Nüesch a lui aussi des doutes et pense que si l'on accepte l'anglais, pourquoi pas aussi l'espagnol.

Monsieur Eggly explique que l'anglais est devenu la langue globale de communication.

Madame Violet pense aussi à la troisième génération qui ne parle plus le bon allemand mais seulement le suisse allemand. Pour celle-ci, il serait juste qu'une intervention puisse être prononcée en anglais ou en suisse allemand et que l'on fasse une traduction.

Le CSE approuve la proposition du Comité par 14 voix contre et 5 abstentions.

Madame Violet précise que les documents des séances continueront à être rédigés seulement en allemand et en français.

Madame Silberstein n'est pas satisfaite que le passeport délivré aujourd'hui soit si mince. Elle demande que les nouveaux passeports aient davantage de pages. Quelqu'un qui voyage pour les affaires et fait des déplacements à l'étranger doit se faire établir un nouveau passeport parfois une fois par an en raison des nombreux visas et timbres. C'est onéreux et compliqué.

Monsieur Lichtenstern prend note et transmettra l'affaire.

Madame Meyer-Kaelin déclare que l'établissement d'un passeport sera facilité, car bientôt toutes les données seront enregistrées dans une banque de données centrale.

Madame Etchart évoque les problèmes des frontaliers s'agissant de l'AVS. Si quelqu'un devient chômeur, il n'a plus la possibilité de cotiser à l'AVS et ne peut donc atteindre la rente maximale. Pour cette raison, le „Groupement transfrontalier Européen“ envisage la création d'un fonds spécial pour une AVS facultative.

Madame Mastantuoni promet d'examiner la question mais elle n'est pas sûre qu'un fonds distinct soit judicieux pour les Suisses de l'étranger.

Madame Meyer-Kaelin signale la modification de la loi et estime que seuls cotisent à l'AVS facultative ceux qui en tirent profit. A son avis, un fonds séparé n'apporterait pas d'autres avantages.

Monsieur Engeler ajoute qu'il n'y a pas seulement un problème pour les frontaliers mais pour tous les Suisses domiciliés dans un Etat de l'UE / AELE, notamment pour ceux qui ont un bas revenu. L'OSE a fait des enquêtes. Il en est ressorti que les primes seraient presque trois fois plus hautes. C'est une solution erronée que d'offrir aux gens de faire eux-mêmes leur prévention vieillesse. Lors de la prochaine révision de l'AVS, l'OSE devra bouger et agir sur le plan politique.

Madame Etchart souhaite que le Conseil s'exprime sur le fait de suivre le développement du projet du « Groupement transfrontalier Européen » pour la création d'un fonds spécial pour une AVS facultative.

Il n'y a pas d'opposition au sein du Conseil. L'évolution du projet sera suivie.

Monsieur McGough signale à Madame Silberstein que dans certains cas, il est possible de demander un second passeport.

Madame Silberstein estime toutefois que cette solution n'apporte rien aux personnes qui voyagent beaucoup.

Madame Prutsch est membre du Conseil de la fondation Place des Suisses de l'étranger à Brunnen et souhaite animer celle-ci, par exemple en y organisant une fête du 1er août. Elle pense qu'il serait souhaitable de faire une enquête dans tous les pays pour savoir si des Suisses de l'étranger viendraient à Brunnen pour participer à des manifestations.

Monsieur Wyder explique que l'organisation des fêtes du 1er août est du ressort des communes. Les Suisses de l'étranger sont tout à fait les bienvenus pour fêter le 1er août avec la population. On pourrait faire davantage de publicité. Mais le Comité de l'OSE a une autre proposition dans ce sens. Il propose au Conseil de tenir sa session de printemps le 9 avril 2011 à Brunnen à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de la Place des Suisses de l'étranger. On pourrait organiser sur cette place une fête avec la population, les communes et les cantons de la Voie Suisse.

Le Conseil approuve la proposition à l'unanimité.

Le président remercie l'Union postale universelle, le représentant du DFAE, les médias, les invités, le public, les interprètes, l'équipe du Secrétariat ainsi que les membres du CSE de leur collaboration.

La **prochaine séance du Conseil des Suisses de l'étranger** aura lieu **le vendredi 20 août 2010** dans la salle du Grand Conseil du canton de St-Gall dans le cadre du 88e Congrès des Suisses de l'étranger. La séance de printemps de l'an prochain se tiendra le samedi 9 avril 2011 à Brunnen à l'occasion du 20e anniversaire de la Place des Suisses de l'étranger. La séance d'automne aura lieu le 26 août 2011 au Tessin. Le lieu exact sera encore fixé.

La séance est close à 17.00 heures.

La rédactrice du procès-verbal

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Diezig', written in a cursive style.

Anna Diezig